

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase, convoquée par monsieur Marc Leblanc, directeur général et secrétaire-trésorier pour être tenue le 20 septembre 2017, à la salle du conseil à 19 h 00, à laquelle sont présents : Madame Chantale Alain, Messieurs Jocelyn Bernier, Gaston Chenard, Pierre Després, Dave Landry tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André St-Pierre de même qu'en présence du directeur général et secrétaire-trésorier Marc Leblanc. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par les dispositions du code municipal même à la conseillère qui n'était pas présente.

Absente : Madame Andrée Lebel, conseillère, ne peut assister à la présente séance.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Aménagement du sentier VTT au Mont Thompson
- 3- Période de questions
- 4- Clôture de l'assemblée

2017-09-122 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présent et donné dans l'avis de convocation le 8 septembre 2017..

2017-09-123 AMÉNAGEMENT DU SENTIER VTT AU MONT-THOMPSON

ATTENDU QUE la municipalité a demandé par appel d'offres sur invitation en date du 11 septembre 2017 à cinq (5) entreprises de soumettre une soumission pour l'aménagement du sentier VTT au Mont Thompson;

ATTENDU QU'une seule soumission à cet effet a été reçue par la Municipalité en date du 20 septembre, à 10h15;

ATTENDU QU'une étude de conformité a été effectuée par la direction générale pour cette soumission;

ATTENDU QUE la direction générale a émis un *Certificat de conformité* pour l'entreprise *Concassage E. Tanguay inc.* attestant la conformité de cette soumission;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection à l'effet d'accorder le contrat à l'entreprise précitée étant la seule soumissionnaire;

En conséquence, il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et résolu à l'unanimité :

QUE ce Conseil retienne la soumission de *Concassage E. Tanguay inc.* pour les travaux d'aménagement du sentier VTT au Mont Thompson au montant forfaitaire de 4,750.00\$, taxes en sus;

QUE ce Conseil accorde ce contrat d'aménagement à *Concassage E. Tanguay inc.* selon les termes du devis général et de la soumission de l'entrepreneur;

QUE le maire et la direction générale soient autorisés à signer avec l'entrepreneur pour et au nom de la municipalité de Saint-Athanase tout document relatif à ce contrat.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

A 19 h 10 minutes tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la séance close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
Marc Leblanc,
Directeur général et secrétaire-trésorier